

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.
- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Pagination continue.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ORGANE DES INSTITUTEURS CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUEBEC

PARAISANT TOUS LES MOIS

VOL. IX.

MONTRÉAL, FÉVRIER 1891.

N° 10.

SOMMAIRE.

ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS: Erection et délimitation de municipalités scolaires--Nominations diverses, etc.—99e Conférence de l'Association des Instituteurs en rapport avec l'Ecole Normale Laval.
—PÉDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT: Propreté—De la catéchisation—Grammaire: Des Exercices grammaticaux—Lecture expliquée—Leçons par intuition—Exercices de mémoire et de récitation—Dictées
—Phrases à corriger, Corrections—Exercices de calcul.—LECTURE POUR TOUS: L'habit ne fait pas le moine—La province de Québec—Quelques dates et faits relatifs à l'histoire du Canada—Variétés—Pensées diverses. — CONDITIONS D'ABONNEMENT AU JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE. — ANNONCES.

ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, en date du 10 janvier courant (1891), de nommer MM. James Melvin Montle et William Harbison, syndics d'écoles pour la municipalité de Saint-Damien de Stanbridge, comté de Missisquoi, en remplacement de MM. Anson Meigs Borden et Frederick Charles Sanders, qui ne résident plus dans la municipalité. — *Gazette officielle*, 17 janvier dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR de révoquer, le 30 septembre dernier (1890), la nomination de M. Joseph Philibert, commissaire d'écoles de la municipalité de la Rivière-au-Renard, comté de Gaspé. — *Gazette officielle*, 24 janv. dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 16 janvier courant (1891), de détacher de la municipalité de Sainte-Flavie dans le comté de Rimouski, les lots du cadastre de la paroisse de Sainte-Flavie, Nos 499, 498 et 422, et les annexer à la municipalité de "Mont-Joli," dans le même comté, pour les fins scolaires.

Cette annexion ne devra prendre effet qu'au premier juillet prochain (1891).

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 17 janvier courant (1891), de détacher de la municipalité scolaire de "Saint-Roch Nord," dans le comté de Québec, les deux tiers sud-ouest du lot No 426, du cadastre de la paroisse de Saint-Roch Nord, et les annexer à la municipalité de "Charlesbourg," dans le même comté, pour les fins scolaires. Cette annexion ne devant prendre effet que le premier de juillet prochain (1891).

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Délimitation de municipalités scolaires.

Détacher les lots Nos 188 et 189 du cadastre du dixième rang de Saint-Malachie; les lots Nos 287, 288, 289 et 290 du onzième rang du cadastre de la paroisse de Saint-Malachie, dans le canton de Frampton, comté de Dorchester; ainsi que les lots Nos 38a au 35a et leurs subdivisions cadastrales, dans le quatrième rang du canton de Buckland, même paroisse; les lots numéros 38c au 36a et leurs subdivisions cadastrales, du dit cadastre, dans le troisième rang du dit canton Buckland, et les lots Nos 39a, 39b, 39c, 40 et 40a dans le sixième rang du dit canton de Buckland, même cadastre, comté de Bellechasse; détacher de la paroisse de Sainte-Germaine, dans le comté de Dorchester, les lots Nos 14, 15, 17 nord-ouest, No 18 sud-est, Nos 19 et 20 du rang F du canton Cranbourne, et les

lots Nos 30, 31, 32, 36, 38, 39, 43 et 44 du quatrième rang de Cranbourne, ces lots étant ceux du cadastre de la paroisse de Sainte-Germaine, dans le susdit comté; et annexer tous ces lots à la municipalité de Saint-Léon de Standon, dans le comté de Dorchester, pour les fins scolaires.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, en date du 23 janvier courant (1891), de nommer M. Elzéar Beaulieu, commissaire d'écoles de la municipalité de St-Edmond du Lac au Saumon, comté de Matane, en remplacement du Révd C. Th. Côté, qui a quitté la municipalité.— *Gazette officielle*, 31 janv. dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Demande d'érection d'une municipalité scolaire.

De détacher les districts scolaires un et six de la paroisse de Saint-André, comté d'Argenteuil, lesquels comprennent les numéros de cadastre suivants :

District numéro un.— Nos 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 38, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 48, 49, 50, 51, 52, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 89, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 162, 163, 164, 168, 169, 290, 291, 292, 294, 295, 296, 297, 299, 300, 301, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 355, 356, 357, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 391, 392, 393, 394, 395, 396, 397, 398, 399, 400, 401, 402, 403, 404, 405, 407, 408, 409, 410, 411, 412, 413, 415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 424, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 432, 433, 434, 435, 436, 437, 438, 439, 440, 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448, 449, 450, 451, 452, 453, 454, 455, 456, 457, 458, 459, 460, 461, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 468, 469, 470, 471, 472, 473, 474, 475.

District numéro six.— Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 476, 477, 478, 479, 480, 481, 482, 483, 484, 485, 486, 487, 488, 489, 490, 491, 492, 493, 494, 495, 496, 497, 498, 499, 500, 501, 502, 503, 504, 505, 506, 507, 508, 509, de la municipalité scolaire de la paroisse de Saint-André, comté d'Argenteuil et les ériger en une nouvelle municipalité scolaire sous le nom de "village de Saint-André," comté d'Argenteuil.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par ordre en conseil en date du 23 janvier courant (1891), d'ériger en municipalité scolaire distincte, sous le nom de "Saint-Etienne de New-Carlisle," dans le comté de Bonaventure, la paroisse de ce nom, avec les mêmes limites qui lui sont assignées par la proclamation du neuf avril 1889.

Cette érection ne devant avoir d'effet que pour les catholiques seulement, conformément aux dispositions de l'article 1 du chap. 28, de 53 Vict., et ne deviendra en force que le premier de juillet prochain (1891).

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Délimitation de municipalités scolaires.

Détacher de la municipalité de "Forsyth" (Saint-Evariste), comté de Beauce, les dix premiers lots sud-est des rangs 10, 11, 12, 13 et 14 du canton d'Adstock, et les annexer à la municipalité scolaire d'"Adstock," dans le même comté.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil, en date du 3 février courant (1891), de rescinder l'arrêté en conseil No 222, du sept avril 1888, et que les terrains des nommés Siméon Marcoux, Godefroi Marcoux, Jean Perrault, père, Jean Perrault, fils, Jean Vallée, et Pierre Pomerleau, soient annexés, comme ci-devant, à la municipalité de "Sainte-Marie" de Beauce, pour les fins scolaires.— *Gazette officielle*, 7 fév. courant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, en date du 9 février courant (1891), de nommer M. Cyprien Labrecque, commissaire d'écoles pour la municipalité de Clorville, dans le comté de Gaspé en remplacement de M. Thomas Lebreux, décédé.— *Gazette officielle*, 14 fév. courant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, en date du 12 février courant (1891), de faire les nominations suivantes, savoir :

Commissaires d'écoles.

Comté de Stanstead, Barford.— M. Joseph E. Bissonnette, en remplacement de M. Julien Lacombe, et M. David Charbonneau, en remplacement de M. Narcisse Brizard, et M. Olivier Champagne, en remplacement de M. Théophile Jubinville.

Comtés de Compton et Stanstead, St-Hermine.— MM. Eugène Breton, Augustin Bissonnette,

nette, Edouard St-Jacques, Thomas Ménard et Clément Dubé, municipalité nouvelle.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, en date du 14 février courant (1891), de nommer MM. John Jackson, Alexandre Aubertin, François Jarrie, Thomas Henrichon et Patrick Farmer, commissaires d'écoles pour la municipalité de la " Côte Saint-Paul," dans le comté d'Hochelaga.—*Gazette officielle*, 21 fév. courant.

Quatre-vingt-dix-neuvième conférence pédagogique tenue à l'école normale Laval, le 31 janvier 1891.

PRÉSENTS : M. l'abbé Caron, assistant-principal ; M. J. Ahern, vice-président ; MM. J. Prémont, P. Ruel, B. Lippens, inspecteurs d'écoles ; MM. F.-X. Tousseaint, N. Lacasse, J.-B. Cloutier, J. Létourneau, C. Lefèvre, D. Frève, C.-J. Magnan, C. Robitaille, Et. Dutil, Th. Fournier, F.-X. Guay, A. Guay, Z. Dubeau, W. Farrier, J.-M. Déchéne, A. Jacques, H. Tremblay, J. Donaldson, J.-S. Aubé, A. Savard, P. Provençal, F. Fleury, John Tremblay ; MM. les abbés Lavoie et Blais, ecclésiastiques, et MM. les élèves-maitres de l'école normale.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Conférences d'instituteurs.

On passe ensuite à la question des conférences d'instituteurs.

M. C.-J. Magnan fait la motion suivante : Un comité composé de MM. F.-X. Tousseaint, J.-B. Cloutier, J. Ahern et de moi-même ayant été formé à la dernière réunion pour aviser aux moyens à prendre afin d'augmenter le nombre d'instituteurs qui assistent aux assises pédagogiques, je propose, secondé par M. l'inspecteur Prémont, que le comité et l'association adoptent, ou amendent s'il y a lieu, les résolutions suivantes :

1° L'importance des conférences étant en raison du nombre des membres qui y

prennent part, l'association fait un chaleureux appel aux dignitaires dans la hiérarchie scolaire, à MM. les inspecteurs d'écoles, qui doivent donner l'exemple à leurs subordonnés, à MM. les professeurs de l'école normale et à MM. les instituteurs de la circonscription, les priant d'assister régulièrement aux réunions pédagogiques, de préparer des études et de les communiquer à l'association, en un mot d'aider au progrès de l'éducation et de l'instruction en notre province ;

2° Le gouvernement provincial ayant reconnu le principe de défrayer les dépenses de voyage des instituteurs qui se rendent aux conférences, par l'entremise de l'ancien secrétaire provincial, l'honorable M. C.-A.-E. Gagnon, le comité et l'association sont d'avis qu'une requête pressante devrait être immédiatement adressée à l'honorable M. G. Ouimet, surintendant de l'Instruction publique, le priant de soumettre à la prochaine réunion du comité catholique de l'Instruction publique le projet déjà élaboré à une conférence antérieure, à savoir : qu'une somme de \$200 devrait être mise annuellement à la disposition de chacun des principaux des écoles normales Laval et Jacques-Cartier ; que ces sommes seraient employées à payer les frais de voyage des instituteurs qui assisteraient aux réunions pédagogiques ; s'il restait de l'argent en caisse une fois les dépenses payées à même ces deux sommes de \$200 chacune, cette balance pourrait servir à l'achat de livres pédagogiques pour l'usage des membres de l'association ou à récompenser les vainqueurs de concours pédagogiques, ce qui pourrait être facilement établi ;

3° L'association soumet respectueusement à MM. les inspecteurs d'écoles d'établir un système de promotion parmi les instituteurs de leur district respectif, système qui pourrait être basé sur le mérite des études lues aux conférences par les titulaires et sur les résultats pra-

tiques obtenus dans les écoles des conférenciers ; par ce moyen les réunions pédagogiques acquerraient une grande importance et nous verrions tous les membres du corps enseignant se livrer à une lutte noble et salutaire ;

4° Que copie de ces résolutions soit adressée à l'honorable Surintendant en même temps que la requête ci-dessus mentionnée ;

5° Qu'un comité composé de MM. F.-X. Toussaint, J.-B. Cloutier, J. Ahern, du moteur et du secondeur soit nommé afin de préparer la dite requête.—Adoptées sans amendement.

L'auteur des résolutions dit que la bonne volonté des instituteurs, le secours pécuniaire que le gouvernement accordera probablement de suite lorsque le comité catholique l'aura recommandé et le compte sérieux que MM. les inspecteurs d'école tiendront des études de leurs subordonnés, assureront pour toujours le succès des réunions pédagogiques. Mais le point principal à gagner c'est de faire aider le pauvre maître, qui gagne à peine pour vivre, à se rendre aux conférences.

M. l'inspecteur Prémont appuie avec plaisir les résolutions de M. Magnan. Il est d'avis que nos conférences devraient durer plus longtemps qu'une demi-journée, deux séances au moins, une le matin et une le soir. De cette manière on pourrait traiter un plus grand nombre de sujets et ce mode permettrait aux jeunes instituteurs d'exposer, après leurs aînés, le fruit des études qu'ils auraient faites chez eux.

M. C. Lefèvre dit quelques mots sur le fonctionnement des conférences en France et en Belgique. Dans ces pays, tous les instituteurs sont tenus d'assister aux assises pédagogiques et tout le monde se fait un plaisir d'y prendre part. Il faut dire que l'Etat vient en aide à la classe enseignante.

M. Toussaint est d'opinion que les conférences n'auront plein succès que le jour où la carrière de l'enseignement sera ouverte sérieusement aux instituteurs. Augmentons le nombre de ces derniers si nous voulons que les séances soient fréquentées. Tant que l'on paiera 100, 150 et \$200 pour tenir une école importante, les hommes capables de rendre service au pays fuiront l'enseignement.

Hygiène.

M. J.-B. Cloutier donne une intéressante causerie sur l'hygiène : importance de construire les maisons d'école d'après un plan raisonné ; la nécessité d'initier les enfants aux connaissances de cette branche de première importance, connaissances qui préviendront les maladies contagieuses et les infirmités ; puis une intéressante dissertation sur la digestion.

M. Lacasse corrobore entièrement les idées émises par le rédacteur en chef de *l'Enseignement primaire*. (*)

M. A. Savard parle sur le même sujet. Il insiste sur la nécessité de reconstruire les maisons d'écoles basses, étroites, dépourvues de tout système de ventilation et de les remplacer par des classes vastes, chaudes, bien éclairées et bien aérées. Dans des salles défectueuses, comme le sont les trois cinquièmes des maisons d'écoles de la province, maîtres et élèves perdent leur santé et leur courage.

M. C. Lefèvre cite un document sur la condition des écoles en France au point de vue de l'hygiène. Depuis quinze ou vingt ans une réforme complète a été opérée dans ce domaine important de l'enseignement. Toute école qui n'offre pas les conditions voulues est rasée et reconstruite moitié au frais de l'Etat, moitié au frais de la commune.

(*) M. Cloutier recommande le *Journal d'Hygiène* de Montréal, publié par le Dr Desroches.

La tenue des livres.

M. N. Lacasse cause quelques instants sur ce sujet et rappelle que cette branche a été traitée pour la première fois à l'école normale en 1864, dans une conférence. La tenue des livres est l'art de tenir ses comptes. Tout le monde a besoin de l'ordre dans ses affaires : de là l'utilité d'initier les enfants à la pratique de la tenue des livres, dès l'école primaire. Le conférencier parle de la tenue des livres en partie simple et en partie double, mais il convient que dans les écoles élémentaires, la seule tenue des livres à enseigner, c'est celle qui se résume à un seul registre, une seule page pour chaque compte, en un mot celle qui devra servir dans la famille du cultivateur ou de l'ouvrier. La calligraphie est sœur de la tenue des livres, par conséquent il faut veiller avec soin à l'enseignement de cette branche. M. Lacasse parle des deux formes de tenue des livres : *forme anglaise* et *forme française* ; suivant lui la forme anglaise est beaucoup plus pratique, parce qu'elle est plus simple et plus courte.

M. Lefèvre concourt dans les remarques de M. Lacasse, quant à l'importance d'enseigner la tenue des livres à l'école primaire ; mais il faut présenter cet enseignement sous un jour facile et attrayant, de telle sorte que les enfants de la campagne ou les fils d'ouvriers puissent tenir un compte exact de leurs petites affaires une fois sortis de l'école. Si l'on complice cet enseignement à l'école élémentaire, si l'on fait accroire aux écoliers qu'il faut absolument trois ou quatre registres pour tenir ses comptes, quand ils seront devenus hommes, ils ne voudront jamais s'astreindre à un travail aussi long et aussi difficile. Donc, à l'école primaire, ce n'est pas la tenue *des livres* qu'il faut enseigner, mais la tenue *des comptes*. Pour cela un seul livre ou cahier, une seule page :

Voici un exemple :

JANVIER 1891.

Dates	Avoir		Dépenses		Espoir		Dettes	
	\$	ct	\$	ct	\$	ct	\$	ct
2 En main (ou en poche....	75							
3 Reçu salaire....	80							
5 Acheté de Jean-Baptiste 1/2 corde d'érable....			2	50				
6 Acheté 5 vgs de drap chez Paul.								10
15 Payé à Paul pour drap acheté le 6.....				5				
" Resté dû sur le drap acheté de Paul.....								5
17 Mis en banque..			50		50			
18 Payé à Paul pour drap acheté le 5.....				5				
20 Vendu 10 minots de blé..	11							
30 Retiré de la banque.....	25							
" Resté en banq..						25		
Résultat du m..	191	00	62	50	25			
	62	50						
Il reste donc en main.....	129	50						

On peut remplacer le mot *avoir* au haut de la première colonne par *recettes* et le mot *espoir* par *dû* ; le mot *espoir* est cependant bien trouvé, car on n'est jamais certain de recevoir ce qui nous est dû.

Le signe — placé avant le montant placé dans la colonne intitulée : *dettes*, veut dire que la dette est éteinte ; si elle n'est pas entièrement éteinte, il n'y a qu'à inscrire, la balance vis-à-vis le titre : *Reste dû*. Le signe + se place avant les montants qui se trouvent dans la colonne intitulée : *espoir*, quand nous retirons une somme de la banque ou d'un débiteur, et si la somme n'est pas entièrement retirée, l'on inscrit la différence, avec date, vis-à-vis du titre *reste dû*.

Une méthode de lecture moderne.

M. Ahern, à la demande de M. le principal de l'école normale Laval, présente aux membres de la conférence une série de tableaux de lecture, de langue anglaise, faits chez J. A. Sadlier de Montréal. Ces tableaux sont magnifiquement illustrés, grands et imprimés en gros caractères. Au bas de chaque tableau se trouve une phrase de la leçon en manuscrit ; de sorte que l'enseignement de la lecture et de l'écriture marche de pair. Cette méthode est recommandable sous tous les rapports. Il serait à désirer qu'une série de tableaux français illustrés fussent mis dans le commerce.

L'ordre du jour non épuisé.

Midi sonne et les sujets suivants restent à discuter : *Trop d'institutrices, pas assez d'instituteurs*, C.-J. Magnan ; *Les devoirs d'invention*, B. Lippens ; *Le monument Champlain et le centin de la jeunesse*, C.-J. Magnan ; *Les calculs qui se rapportent à la tenue des livres*, N. Tremblay ; *Est-il désirable pour les Canadiens français de se rendre à la demande des instituteurs protestants de cette province qui veulent qu'une histoire du Canada commune à toutes les croyances et à toutes les nationalités soit écrite ?*

Il est entendu qu'à la prochaine séance l'ordre du jour sera épuisé avant de passer à d'autres sujets.

Le séance est ajournée au dernier samedi de mai prochain, le 30, à 9 heures et demie précises du matin.

C.-J. MAGNAN,
Secrétaire.

Pédagogie et Enseignement.**LA PROPRETÉ.**

Veillez à ce que les enfants ne salissent pas leurs vêtements exprès, et qu'ils les conservent propres le plus longtemps possible ; qu'ils lavent bien leurs mains et leur visage ; qu'ils soient peignés avec

soin et qu'ils ne viennent point à l'école avec des habits troués ou déchirés : la plus pauvre blouse peut être tenue propre ; les parents, même dans l'indigence, peuvent peigner leur enfant ou avoir soin qu'il se peigne lui-même. Il ne faut pour tout cela qu'un peu de temps, de la bonne volonté et de l'eau. Soyez sous ce rapport extrêmement exigeant, et vous obtiendrez tout ce que vous exigerez : l'enfant à qui vous aurez adressé des observations, d'abord en particulier, ensuite en public, sur la négligence avec laquelle on le tient, les répétera à ses parents ; il les répétera avec des marques de chagrin, et même en pleurant ; et, comme il craindra d'être humilié devant ses camarades, comme très probablement ces mêmes camarades, dociles à votre voix, refuseront de jouer avec lui tant que sa tenue ne sera pas irréprochable, il forcera, pour ainsi dire, ses parents à faire ce que vous prescrirez sous ce rapport.

Alors vous, de votre côté, félicitez-le de cette amélioration ; engagez ses camarades à se rapprocher de lui, et faites en sorte qu'il sente et fasse sentir à ses parents les heureuses suites de ce changement : le goût de la propreté ne s'éteindra plus en lui, et de lui peut-être passera jusqu'à eux.

Il est bien entendu qu'il ne s'agit ici que de propreté et non d'élégance. Les plus misérables haillons, s'ils sont bien raccommodés et bien lavés, doivent vous paraître aussi beaux que les habits de fantaisie dont la dame du château voisin pare son enfant. Prenez bien garde, en parlant de la malpropreté, de laisser échapper un seul mot qui, mal interprété par les enfants, ait l'air de s'adresser à la misère. Vous ne devez même pas voir, vous ne voulez pas savoir s'il y a des habillements fins ou grossiers, rapiécés ou non ; vous ne connaissez que deux sortes d'habillements, ceux qui sont en ordre et ceux qui n'y sont pas ; et tous

seront en ordre, grâce à votre persévérante volonté, de même que toutes les têtes seront parfaitement peignées, tous les visages, toutes les mains exactement lavées, toutes les chaussures en état.

C'est bien à tort que quelque instituteurs négligent un article aussi important, et croient qu'il leur suffit d'adresser aux élèves quelques avis généraux, et que et que c'est aux parents à faire le reste. Ces instituteurs oublient qu'ils sont chargés de l'éducation des enfants aussi bien que de leur instruction, et que les habitudes de propreté sont une partie essentielle de l'éducation.

S'il y a dans votre école quelques enfant qui ait eu le malheur de perdre sa mère, vous redoublez de surveillance envers lui sous le rapport de la propreté, car il est rare qu'une mère soit parfaitement bien remplacée dans ces sortes de soins.

Les enfants atteints d'une maladie contagieuse ou d'un mal qui, sans être contagieux, provoque un sentiment de dégoût ou de répulsion, doivent être éloignés de l'école jusqu'à ce qu'ils soient guéris.—Extrait du *Journal d'Education*.

DE LA CATECHISATION.

(Question de conférence de la province de Luxembourg.)

Catéchiser, c'est enseigner par questions et par réponses ; c'est poser les premières afin de faire trouver les secondes, lesquelles constituent la matière à enseigner pour le maître, la matière à connaître pour les élèves. La forme catéchétique est souvent confondue avec la forme socratique, cependant elle en diffère dans certains cas : c'est ainsi que le *catéchisme*, avec ses questions et ses réponses, est l'exemple le plus parfait de l'application de ce procédé qui consiste à diviser la matière en ses éléments et à soumettre chacun à une interrogation, tandis qu'il n'y a rien de la forme socratique où l'en-

fant *trouve* les réponses par la forme des questions.

* * *

La catéchisation synthétique a pour but de faire trouver, par des questions, les éléments *constitutifs* d'une notion plus ou moins complexe ; les éléments sont inconnus aussi bien que le tout, mais la catéchisation synthétique, tout en les faisant trouver séparément, les groupe ensuite en *touts* de plus en plus complets ?

Tout autre est la catéchisation analytique qui a pour but de faire décomposer un texte que les élèves ont devant eux, soit imprimé dans leurs manuels, soit écrit au tableau. Ici encore, la catéchisation a pour conséquence de séparer les notions simples, de les faire trouver, puis de les faire comprendre ; mais, à la différence de la précédente, les élèves n'ont qu'à les distinguer, et le but est atteint quand la séparation est complète, que chaque partie est bien isolée et bien comprise et, par suite, que le tout l'est également.

La catéchisation répétitive a pour but de répéter, c'est-à-dire de graver les notions dans l'esprit, en suite de cet adage que la répétition est la mère de l'étude, ou de réparer les pertes causées par l'oubli, de combler les lacunes que peut avoir laissées le premier enseignement. Elle n'a donc pas pour but de faire apprendre quelque chose de nouveau, mais de diviser la matière enseignée en parties qui sont, chacune, l'objet d'une question à laquelle l'élève doit répondre avec ou sans aide, selon la nature de la question elle-même.

La catéchisation examinatoire a pour but de s'assurer si la matière enseignée est comprise, connue, possédée. Les questions n'ont pas pour but de faire acquérir des notions simples ou complexes, ni de répéter des faits enseignés, mais de

voir si les uns et les autres sont gravés dans l'intelligence et la mémoire.

* * *

Voici un exemple de catéchisation synthétique emprunté à l'arithmétique.

L'instituteur, ayant écrit au tableau l'opération $7 : 12$, pose les questions suivantes :

Quelle opération doit-on effectuer ?

Qu'est-ce que la division ?

Peut-on considérer la division comme un partage ?

Si nous avons 7 fr. à partager entre 12 personnes, pourrait-on donner 1 fr. à chacune ?

Si je ne puis donner 1 fr. à chacune, que puis-je ou que dois-je faire avec les 7 fr. ?

Combien les 7 fr. valent-ils de décimes ?

Au lieu de partager les 7 fr., que puis-je partager ?

Quelle sera la part de chaque personne ?

Où faut-il écrire le chiffre 5 ?

Combien auront les 12 personnes ?

Aurai-je distribué les 70 décimes ou les 7 fr., etc.

Quant à un exemple de catéchisation analytique, il suffit de prendre n'importe quelle page d'histoire, de la faire lire une première fois en entier, afin d'en donner une idée générale à l'élève et de poser une question afin d'amener les enfants à trouver de quoi il est question dans ce paragraphe ; puis de faire lire la première phrase, en entier ou en partie selon son étendue et les points qu'elle comporte, et de poser des questions qui en amènent la décomposition et l'explication.

Dans ces deux cas, les questions doivent être méthodiques ; il faut qu'elles répondent au but que l'on se propose et, pour cela, il faut de l'enchaînement, de la gradation, mais il faut aussi, pour que ce procédé d'enseignement porte de bons fruits, qu'elles excitent l'intelligence, qu'elles soient variées, etc. Pour peu qu'elles soient trop étendues ou trop diffi-

ciles, que l'on veuille sauter un ou des gradins que les enfants doivent monter pour découvrir la notion, le résultat est compromis, car il manque des anneaux à la chaîne que forment les interrogations et par suite les réponses. Ce qu'il importe de ne pas oublier, surtout dans la catéchisation synthétique, c'est de faire une courte récapitulation qui ramène de l'unité dans la matière, unité qui a disparu par suite de la séparation des idées ou des faits.

* * *

Il est assez difficile de fixer " quand " il faut employer la catéchisation répétitive et la catéchisation examinatoire ; cela dépend de la nature des leçons, de la matière enseignée, de la force des élèves, etc. En général, on peut dire qu'elles doivent intervenir dans toute leçon et à différentes reprises : au commencement, pour s'assurer que les éléments qui sont la base du nouvel enseignement sont encore présents à la mémoire et compris, ou pour les rafraîchir dans les intelligences moins bien douées ; dans le courant de la leçon, quand on juge qu'on a suffisamment donné des notions nouvelles : il est préférable, plutôt que de marcher seul, de s'arrêter, de revenir sur ses pas et de poser des questions qui permettent de s'assurer que l'on est compris, et de répéter ce qui ne l'est qu'imparfaitement. Cette précaution est à prendre chaque fois que l'on constate que l'attention des élèves faiblit ou que l'intérêt d'une forme continue disparaît ; elle s'impose également à la fin d'une leçon.

Ces deux formes de catéchisation trouvent encore leur place après un temps plus ou moins long, temps qui dépend du nombre de leçons que comporte la branche, de la matière parcourue, de son importance et de sa difficulté, etc. Tantôt on y consacrerait le vendredi de chaque semaine, ou une leçon après quinze jours : toutefois les catéchisations examinatoires

écrites seront plus espacées : un mois est, nous semble-t-il, un délai minimum.

Pour qu'elles soient fructueuses, il convient que ces revisions soient agréables, ce qui n'est possible que si la matière est présentée sous un jour nouveau ; tantôt on profite d'exercices pratiques, tantôt de comparaisons, de voyages, de problèmes, etc. Enfin, les dates de ces revisions sont indiquées aux élèves, afin que ceux-ci puissent se préparer et que le maître ait le droit de punir en cas de négligence.

En général il n'est pas nécessaire que les questions soient coordonnées ; on peut, surtout pour s'assurer que c'est connu, passer d'un point à un autre sans transition ; mais quand on veut répéter une notion que l'on constate imparfaitement sue, il n'en est plus ainsi.

* * *

Pour qu'une question soit bonne, il faut que, prise isolément, elle soit *courte*, l'enfant ne pouvant pas saisir facilement une question longuement formulée ; *claire*, c'est-à-dire qu'elle ne renferme aucun terme qui ne soit bien compris, et s'il en est, qui ne soit expliqué ; *précise*, c'est-à-dire qu'elle n'admette qu'une seule bonne réponse ; *intelligente*, c'est-à-dire qu'elle demande à l'élève un travail intellectuel et non une réponse due au hasard, rarement un oui ou un non ; *restreinte*, c'est-à-dire qu'elle ne doit pas embrasser un trop grand nombre de points ou exiger des réponses très étendues. Les questions, prises dans leur ensemble, doivent être *graduées* et *coordonnées*.

Ajoutons que les questions doivent éviter de porter sur des définitions de termes abstraits et difficiles à définir, d'indiquer les réponses, et doivent être préparées.

Enfin, pour qu'elles portent tous leurs fruits, il faut que les questions soient bien posées, et elles le seront si elles font travailler tous les élèves, si elles ne sont pas adressées à un enfant seul à l'exclusion

des autres ; si elles sont distribuées de telle sorte que le plus grand nombre possible d'élèves soit interrogé, les enfants légers ou di-traits étant désignés de préférence ; enfin, si elles sont réparties d'après leur difficulté. Il est en effet d'une sage pédagogie de réserver les questions difficiles pour les bons élèves et les questions simples pour les plus faibles, sinon on décourage ces derniers au lieu de les stimuler.—Extrait de la *Gymnastique scolaire*.

GRAMMAIRE.

Des Exercices grammaticaux.

L'enseignement de la grammaire, si bien compris qu'il soit, ne suffit pas—on l'a dit maintes fois—pour faire connaître une langue ; je veux dire dans sa forme, dans sa structure, car il n'est pas question ici des idées et des sentiments qu'elle exprime, et qui sont l'objet de de tout autres leçons. A l'enseignement de la grammaire doivent donc être adjoints divers exercices : exercices dits de grammaire, analyses, verbes, dictées. C'est de cela que nous parlerons aujourd'hui, restreignant, comme on le voit, notre étude à la forme, à l'extérieur de la langue ; étude bien modeste, ingrate en apparence, pourtant, lorsqu'on l'a goûtée, très attrayante, très passionnante, et aussi très utile, parce qu'elle se rattache directement au fonctionnement de l'esprit dans la production et l'expression de la pensée.

Exercices écrits, exercices oraux.

Posons tout d'abord des principes : Quelle est la valeur des *exercices écrits* ?—leur valeur intrinsèque, en dehors de la commodité et de l'utilité qu'ils peuvent avoir pour occuper certaines divisions d'élèves.—En deux mots : ils font faire connaissance avec la *physionomie* de la langue, c'est-à-dire de ses signes, les mots et les phrases. Quand, pour écrire un mot ou une phrase, un enfant les aura attentivement examinés, quand sa main aura tracé les lignes de leurs caractères, il se formera dans son esprit une *image*, dont la vivacité et la durée seront en raison directe de l'activité déployée,

c'est-à-dire de l'attention et de la répétition. Et de même que si nous en avions le talent nous pourrions dessiner les traits d'une personne bien connue de nous, de même l'enfant qui sait écrire peut reproduire l'image, gravée dans son esprit, des mots et des phrases; de plus, il a à sa disposition des formes que revêtiront ses idées au fur et à mesure qu'elles éclore. Si la connaissance ne lui en était venue que par l'ouïe, pas d'image, seulement un ressouvenir de sons.

Le devoir oral doit être surtout un exercice mental de réflexion, de jugement, de raisonnement; il habitue l'enfant à rapprocher ses idées, à les comparer, à tirer des conclusions, et à faire tout cela rapidement, à remuer bien vite les idées dans son cerveau, pour en tirer tout de suite des conséquences qu'il devra exprimer immédiatement. Rendons-nous compte du mouvement qui se fait dans l'esprit d'un enfant qui doit répondre à une question, construire une phrase, trouver et énoncer un rapport, signaler une fonction.

C'est un travail très compliqué; s'il n'y est pas accoutumé, il y est malhabile; cependant il est utile qu'il soit habile à penser et à parler, car les relations de notre esprit avec les esprits de nos semblables se font par la parole, et notre influence sur eux est à ce prix. Il est vrai que pour faire un devoir écrit l'enfant a aussi à réfléchir, à juger; mais alors il a tout son temps, et il le prend; l'attente et la parole du maître ne fouettent pas son cerveau, et s'il allait toujours de ce train, il ne saurait jamais exprimer ses pensées qu'après qu'il ne serait plus temps.

Examinons à la lumière de ces principes les exercices de grammaire. Il y a ceux qu'on appelle ordinairement du nom d'*exercices* dont le sens est restreint alors aux applications des règles grammaticales. Ils devront suivre l'exposé de ces règles; après que l'on aura appris aux enfants, par exemple, les règles d'accord de l'adjectif avec le nom, du verbe avec son sujet, etc., etc.; après avoir qu'on leur aura parlé des *noms composés*, de *même*, etc., etc., on leur fera faire des exercices d'application, plus ou moins nombreux selon la difficulté de la règle ou de la distinction, en tous cas jusqu'à ce que la moyenne de la division les

applique convenablement, et l'on aura, sous peine de produire la confusion dans l'esprit, de ne pas passer à l'enseignement d'une nouvelle règle avant que la précédente soit correctement appliquée. La matière de ces exercices n'est pas rare; les recueils abondent; c'est au maître de les choisir, de les modifier, de les allonger, de les raccourcir, de les mettre, en un mot, en rapport avec son enseignement grammatical. S'il pouvait les faire lui-même, ils n'en vaudraient que mieux.—*Oraux* ou *écrits*, ces exercices? Cela dépend; reportons-nous aux principes. Si le maître veut graver des images, qu'il fasse écrire; s'il veut, par exemple faire connaître le féminin irrégulier de certains adjectifs comme *coquet*, *inquiet*, *grec*, etc, il faut que l'enfant les voie et les trace. Veut-il surtout exercer le raisonnement? qu'il se contente de faire parler; dans : *page trois cent*, *trois cents hommes*, *trois cent dix hommes*, quelle est la nature du mot *cent*? par suite, comment l'orthographiez-vous? Inutile ici d'écrire; en beaucoup de temps, l'enfant raisonnerait peu, tandis qu'en parlant il raisonnerait beaucoup en peu de temps.

Analyse.

Elles doivent toujours être faites oralement. En effet, il n'y a pas là d'image à graver; il y a à faire penser l'enfant, à le faire penser juste et à l'habituer à exprimer sa pensée. Comparons la *lenteur* de la pensée d'un élève qui écrit une analyse et la *rapidité* de la pensée de celui qui analyse oralement.

L'analyse est un de ces exercices qui doivent se faire toujours, depuis le moment où l'enfant entre à l'école jusqu'à celui où il en sort pour la dernière fois, car elle est par excellence l'exercice du jugement, elle est le type des exercices oraux, celui qui en renferme tous les avantages. Mais on se gardera bien de tomber dans l'horrible monotonie de ces vieux et illogiques routiniers procédés qui consistaient à faire redire et répéter éternellement : *Le*, *article simple, masc. sing.*, *ann. que*, etc; *enfant*, *nom commun, masc. sing.*, etc; Tantôt on fera désigner les noms, ou les adjectifs, ou les verbes; tantôt on demandera la fonction de tous les mots d'une phrase, ou seulement celle de tous les noms; ou bien on marquera le rapport des adjectifs avec leurs

noms, des verbes avec leurs sujets ou leurs compléments; d'autres fois on fera décomposer les phrases en propositions, quand, plus tard, on fera déterminer la nature de ces propositions, et distinguer les termes dont elles se composent; en un mot: *variété infinie*, mais *méthodique*. Après toutes les dictées, un quart d'heure au moins devrait être consacré à faire de l'analyse.

Une réflexion à propos de l'analyse.

Généralement nous faisons analyser en suivant une marche opposée à celle de l'esprit. Il s'agit d'analyser, dans cette phrase: *Vous avez un beau cheval, il vous a coûté cher*, les mots *beau* et *il*; nous faisons dire à l'enfant: *beau, adjectif qual., m. s., qualifie cheval; il pronom, m. s., remplace cheval*. Est-ce dans cet ordre qu'a procédé l'esprit? Pour dire que le mot *beau* est un adjectif qual., l'enfant n'a-t-il pas dû voir au préalable qu'il qualifie le nom *cheval*? avant de dire que *il* est un pronom n'a-t-il pas vu qu'il remplace le nom *cheval*? Nous lui avons dit: "Tout mot qui qualifie un nom est appelé adjectif qualificatif." Sur cette vérité générale, il construit mentalement ce syllogisme: Tout mot qui qualifie un nom est un adjectif qualificatif; or, *beau* est un mot qui qualifie *cheval*; donc *beau* est un adjectif qualificatif; de même pour le pronom. Et nous lui faisons exprimer la conclusion *avant* la prémisse! Ne serions-nous pas plus logiques de lui faire dire: *beau* qualifie *cheval*, donc il est adj. qual., *il* remplace le nom *cheval*, donc il est pronom? Et voilà comment nous déformons petit à petit et en détail les esprits de nos élèves, comment nous les accoutumons à conclure avant de raisonner, et souvent, hélas! sans raisonner.

A côté de l'analyse devrait se placer un exercice qui—je le crois du moins—n'est pas généralement en usage dans les écoles; ce seraient—pour employer une expression correspondante—des exercices de synthèse. Ils seraient aussi profitables pour les esprits, sinon plus, que ceux d'analyse. Leur effet pourrait être comparé à celui des thèmes dans l'étude des langues, l'analyse étant comparée à la version.

Verbes.

Considérons l'importance du verbe, et nous verrons combien il est nécessaire

qu'ils soient connus, non seulement dans leur orthographe,—c'est là ce qui est le moins utile— mais dans le sens particulier de leurs temps et surtout de leurs modes, dans leur signification propre comme dans leur composition: nous sommes là au cœur de la langue. Donc, comme pour l'analyse, faisons conjuguer des verbes tout le temps de la scolarité.

Ecrits au cours élémentaire et souvent au cours moyen, oraux au cours supérieur. *Ecrits* par les petits pour que leur orthographe particulière et celle de leurs terminaisons produisent dans l'esprit une image qui guidera plus tard la main sans effort ni hésitation; *oraux* pour les plus grands qui, munis préalablement de ces images, auront surtout à raisonner sur leurs irrégularités et sur le sens spécial de leurs temps et de leurs modes. *Ecrits*, oui, mais pas comme autrefois, alors qu'on faisait tout d'abord copier un verbe dans toute son étendue, puis recommencer indéfiniment cette copie devenue machinale, abrutissante. On doit commencer par faire copier un temps seulement, le présent de l'indicatif d'un verbe régulier de la première conjugaison, appeler l'attention sur les terminaisons de chaque personne et de chaque nombre, donner à conjuguer le même temps d'autres verbes de même nature, jusqu'à ce que les enfants se rendent compte que les terminaisons sont identiques, faire mettre avec le verbe soit un adverbe qui marque le temps, soit un complément qui indique que le sens en a été compris; puis passer à la conjugaison d'un autre temps.

L. HEURTEFEU.

LECTURE EXPLIQUÉE.

LE LION ET LE RAT.

Il faut, autant qu'on peut, *obliger* tout le [monde]:
 On a souvent besoin d'un plus petit que soi.
 De cette vérité deux fables feront foi:
 Tant la chose en preuves abonde.
 Entre les pattes d'un lion,
 Un rat sortit de terre assez à l'étourdie.
 Le roi des animaux, en cette occasion,
 Montra ce qu'il était, et lui donna la vie.
 Ce bienfait ne fut pas perdu,
 Quelqu'un aurait-il jamais cru
 Qu'un lion d'un rat eût affaire?
 Cependant il advint qu'au sortir des forêts
 Ce lion fut pris dans des rets,
 Dont ses rugissements ne le purent défaire.

Sire rat accourt, et fit tant *par ses dents*,
Qu'une maille rongée emporta tout l'ouvrage.

Patience et longueur de temps
Font plus que force ni que *rage*.

(LA FONTAINE.)

Le maître lit cette fable au commencement de la leçon, en apportant à sa lecture les qualités de débit et d'expression qu'il exigera tout à l'heure de ses élèves. Il pose ensuite les questions suivantes :

— Pierre, combien de personnages dans cette fable?...

— Amis ou ennemis?...

— Quels services se sont-ils rendus?...

— Louis, indiquez dans quelles circonstances...

Ces circonstances indiquées, le maître répond :

— Ce récit n'est pas vrai; mais est-il vraisemblable? (Ces interrogations ne sont peut-être pas faites en termes assez familiers aux enfants. C'est au maître à choisir les expressions qui conviennent le mieux à son auditoire.)

— Oui, répond l'élève.

— Sans doute; mais ne devrait-on pas supposer au rat un sentiment qui n'appartient vraiment qu'à l'homme? Cherchez lequel...

— C'est la reconnaissance.

— En quoi consiste-t-elle?...

— Jacques, pourquoi La Fontaine a-t-il choisi comme personnages, entre tous les animaux, l'un des plus forts et l'un des plus faibles?

Si Jacques répond d'une manière confuse, ce qui est probable, le maître expliquera que la fable doit aboutir à deux conclusions, exprimées l'une dans les deux premiers vers, et l'autre dans les deux derniers. Or, pour conclure qu'il faut rendre service à tous, sans excepter les plus faibles, ne convient-il pas de mettre en présence un bienfaiteur puissant comme le lion, et un obligé chétif comme le rat? Et cette vérité: "patience et longueur de temps font plus que force ni que rage", peut-elle être mieux démontrée qu'en opposant l'action lente et silencieuse mais efficace du pauvre rat, aux efforts impatients, désordonnés, et par suite impuissants du roi des animaux?

— Paul, lisez le premier vers. Que pensez-vous du conseil de La Fontaine?... Vous le trouvez excellent: j'en suis heureux, cela témoigne de vos bons sentiments. Mais, dites-moi, Paul, si vous étiez parfaitement assuré qu'un de vos cama-

rades ne sera jamais en état de vous rendre service, lui refuseriez-vous votre concours en cas de besoin?

— Oh! non, mon-sieur!

— A la bonne heure! c'est par bonté de cœur et par devoir qu'il faut faire le bien, et non dans l'espoir d'en retirer un profit. Et la constatation que vous trouvez dans le second vers: "On a souvent besoin d'un plus petit que soi", ne s'adresse qu'aux égoïstes. Ceux-là n'aiment que leur désagréable personne; et pour qu'ils prêtent leur assistance, il est nécessaire de leur faire entrevoir qu'eux-mêmes pourraient bénéficier un jour de l'aide qu'on leur demande.

— Vous, Julien, qui êtes loin d'être calme, lisez les deux derniers vers..... La fable même vous en fait saisir la signification. Eh bien! quand vous sentirez, en face d'un obstacle, l'impatience vous prendre, et la colère gronder, arrêtez-vous donc un instant; La Fontaine vous dira tout bas que "patience et longueur de temps font plus que force ni que rage", et le calme vous reviendra.

— Et maintenant, si je vous demande de traduire cette fable en prose, combien de parties comprendrait votre rédaction? Cherchons ensemble:

1° Le lion laisse la vie au rat (1^{er} alinéa).

2° Le rat sauve à son tour le lion en danger de mort (2^{me} alinéa).

3° Les deux conclusions (3^{me} et dernier alinéa).

— Enfin, examinons de plus près, et en détail, la signification des mots et des phrases.

REMARQUES SUR LES MOTS.

Obliger, aider, rendre service; celui qui oblige est *obligant*; celui qui reçoit l'aide est *l'obligé*; et l'on dit qu'il contracte des *obligations* vis-à-vis de son bienfaiteur.

Feront foi, prouveront, témoigneront.

Tant la chose en preuves abonde. De quelle chose s'agit-il? De celle-ci: il faut obliger tout le monde.

Abonder en preuves. Les preuves en sont abondantes, nombreuses; on dit en ce sens: récolte abondante, abondance de fruits.

L'étourdie, étourdimement, sans s'y attendre, par manque de réflexion et de précautions. L'expression a vieilli: on dit aussi: à la légère pour *légerement*....

Le roi des animaux.—Pourquoi ne pas dire simplement: le lion? Le maître fait comprendre la valeur de la périphrase, qui est ici bien à sa place. Il convenait de rappeler, au moment où le rat lui doit la vie, que le lion est réputé, au moins dans la fable, le plus puissant et le plus noble des animaux.

Montra ce qu'il était, c'est-à-dire: qu'il était généreux.

Qu'un rat d'un lion eût affaire. *Avoir affaire* de signifie *avoir besoin de*. Ne pas confondre avoir "avoir affaire à quelqu'un", qui signifie: être en rapport, en relations avec quelqu'un.

Il avint, pour il advint, il arriva, il se fit.

Au sortir, verbe employé substantivement; remplace la proposition: comme il sortait.

Rets, filets pour prendre le poisson ou le gibier.

Ruisséments. Cri du lion, prolongé, sourd, formidable.

Par ses dents. On dirait aujourd'hui : avec ses dents.

Qu'une maille rongée emporta tout l'ouvrage. Quel ouvrage ? Expliquez comment cela se fit. Une maille fut rongée : il y eut une ouverture étroite qui permit au lion d'en faire une plus grande avec ses griffes.

Emporta, détruisit. Est-ce la maille qui détruisit ? Non c'est une manière rapide qu'elle permit au lion de détruire l'ouvrage.

Patience, vertu qui fait supporter les fatigues et les peines avec modération et sans murmure.

Rage, violent transport de colère. Ici rage est mis pour colère violente. (Analogie avec la rage, maladie.)

Le maître écrit au tableau noir et fait écrire ensuite sur un carnet que doit posséder chaque élève, les expressions suivantes également étrangères au vocabulaire des enfants :

Obliger, obligant, obligé, obligation.

Faire foi.

Preuves abondantes, abonder en preuves, abondance de fruits.

Le roi des animaux.

Avoir affaire de quelqu'un. Avoir affaire à quelqu'un.

Il advint.

Au sortir.

Rets.

Rage pour violente colère.

Puis les élèves lisent le morceau, à haute voix et d'une manière expressive. Chaque élève le lit tout entier, sans interruption.

Les différents exercices que nous venons d'indiquer demanderont peut-être plus d'une leçon. Qu'importe ? C'est ici le cas de dire que le temps ne fait rien à l'affaire. Les lectures rapides et les explications hâtives ne laissent que des connaissances superficielles et fugitives. Notre seul souci doit être de tirer d'un morceau classique tout ce qu'il peut donner.

DEVOIRS A DONNER DANS LA SEMAINE A

L'OCCASION DE CETTE LECTURE.

1° Raconter la fable du Lion et du Rat.

2° Inventer un récit analogue à cette fable, et dont la conclusion sera la même. Le lion et le rat seront remplacés par des hommes. (Rappeler le plan.)

3° Demander, huit jours après, par écrit, la définition des mots recueillis sur le carnet, et faire construire des phrases où entrera chacun de ces mots.

E. DEVINAT.

Leçons par intuition.

LA RACINE.

Première leçon.

D. Pourriez-vous me dire comment on appelle cette partie de la plante que je tiens en main ?

R. Cette partie de la plante s'appelle la racine.

D. La racine vit-elle dans l'air comme la tige ?

R. Non, elle vit dans la terre.

D. Quelle direction prend la tige en grandissant ?

R. Elle tend toujours à monter.

D. Et la racine, monte-t-elle aussi ?

R. Non, la racine s'enfonce de plus en plus dans la terre.

D. Sauriez-vous maintenant me dire ce que c'est que la racine ?

R. La racine est la partie de la plante qui croît en sens inverse de la tige.

D. Pourriez-vous me dire qui soutient la plante, qui l'empêche de tomber ?

R. C'est la racine qui, en s'enfonçant, fixe la tige au sol.

D. Nous savons que les plantes sont des êtres vivants et que, par conséquent, elles doivent se nourrir ; qui va leur chercher la nourriture ?

R. Ce sont les racines qui prennent dans la terre les aliments nécessaires à la plante.

D. Mais comment peuvent-elles prendre cette nourriture ?

Vous ne le savez pas ? Leurs extrémités sont pourvues de petits trous, que nous ne pouvons voir à l'œil, et par où les éléments nutritifs sont absorbés, après avoir été délayés dans l'eau.

D. Dites-moi maintenant à quoi servent les racines ?

R. Les racines servent à soutenir la plante et à lui fournir sa nourriture.

DEVOIR.

Lire et copier les phrases suivantes :

La racine est la partie de la plante qui croît en sens inverse de la tige. Elle sert

soutenir la plante et à lui fournir la nourriture dont elle a besoin.

Deuxième leçon.

D. Regardez bien cette racine ; formez-elle un tout, une seule partie comme la tige ?

R. Non, elle est composée d'un grand nombre de parties.

D. Si je coupe la plante à l'endroit où finit la tige, comment pourrai-je appeler la partie de la racine qui se trouve au-dessus ? Elle porte le même nom que la partie supérieure d'un habit.

R. C'est le collet.

D. Qu'est-ce donc que le collet ?

R. C'est le point où finit la tige et où commence la racine.

D. Cette partie, qui est plus forte que les autres, ne ressemble-t-elle pas à une autre partie de la plante ?

R. Elle ressemble à la tige ?

D. En quoi ?

R. Elle a à peu près la même forme, et elle porte aussi comme de petites branches.

D. Nous l'appellerons le corps de la racine ; comme vous le voyez, c'est la partie principale. Vous disiez tantôt qu'il y avait de petites branches : à quoi ressemblent-elles par leur grosseur ?

R. A des cheveux.

D. On les appelle pour cela le chevelu. Si vous coupez une ces petites parties, qu'aurez-vous ?

R. J'aurais une petite racine.

D. Une petite racine s'appelle radicelle. Par quoi sont terminées les radicelles ?

R. Elles se terminent par de petits trous.

D. Ne connaissez-vous pas un objet qui présente une grande quantité de petits trous ?

R. Une éponge.

D. On appelle ces petits trous qui terminent les radicelles des spongioles. Nous avons vu, dans la leçon précédente, que c'est par les spongioles que les raci-

nes puisent la nourriture destinée à la plante.

D. Quelles sont les parties de la racine ?

R. Les parties de la racine sont : le collet, le corps et les radicelles.

DEVOIR.

Lire et copier les phrases suivantes :

La racine se compose de trois parties : le collet, qui sépare la tige de la racine ; le corps, qui est la partie principale, et les radicelles, qui se terminent par de petites ouvertures appelées spongioles.

F. D.

EXERCICES DE MÉMOIRE ET DE RÉCITATION.

I

Le chemin du Paradis.

LÉGENDE.

A la porte d'un hôpital
Une enfant demandait sa mère.
" Va-t-en, dit un gardien brutal,
" Et cesse une vaine prière."
— " Ma mère est là, je veux entrer !"
Répond l'enfant qui frappe encore,
Lorsqu'un des hommes qu'elle implora
Lui dit, la voyant tant pleurer :
" Pauvre fille,
" Sans famille,
" Calme-toi : ta mère a pris
" Le chemin du Paradis !"

Elle s'informe du chemin ;
Avec bonté chacun l'écoute.
On dit : " Le voyage est lointain ;
" Et que d'obstacles sur la route !"
Mais l'espoir la conduit toujours
Vers son pieux pèlerinage ;
La foi lui donne du courage
Et la charité du secours.
Elle espère
Voir sa mère,
Car elle croit avoir pris
Le chemin du Paradis !

Un soir, la fatigue et la faim
L'arrêtent sur un sol aride.
Un berger la prend par la main :
Vers un monastère il la guide.
Les Sœurs s'empressent de venir.....
Trop tard ! l'enfant pâlit et tremble,
La mort qui sépare et rassemble,
A sa mère aux cieux va l'unir !

Auprès d'elle
Dieu l'appelle !
La pauvre enfant avait pris
Le chemin du Paradis !

HIPPOLYTE AUDEVAL.

II

LE SECRET DE BÉBÉ.

Je connais depuis l'automne
Un bébé des plus charmants,
Dont la sœur, pauvre mignonne,
Est poitrinaire... à quinze ans !
Quand je vis la blonde tête
De ce gracieux lutin
Il parcourait en cachette
Les sentiers d'un grand jardin.

Les menottes potelées,
Tenant un fil qu'il roulait
Autour des branches fanées,
Que parfois il atteignait.
Que fais-tu, petit homme ?
L'enfant surj ris me toisa ;
Puis souriant, voici comme
A voix basse il me parla :

" Tu me plains ; je vais te dire
Quel est mon secret à moi,
Si tu me promets, sans rire,
De bien le garder pour toi,
Et, d'abord, je dois t'apprendre
Que je m'appelle Bébé,
Que j'ai, ça va te surprendre,
Mes cinq ans depuis l'été.

" Pour jouer à la cachette
Je suis tout seul à présent,
Car bien malade est sœurlette,
Et le docteur vient souvent,
Ce docteur est très sévère,
Mais ne paraît pas méchant ;
Cependant petite mère
Toujours pleure en l'écoutant.

" Aus-j j'ai voulu connaître
Ce qui la faisait pleurer :
J'étais curieux ; peut-être,
Monsieur, tu vas me gronder,
Sous un meuble, avec mystère,
Hier, je me suis caché...
Le docteur causait à mère ;
De là, j'ai tout écouté.

" Il disait : Voyez, par terre,
Combien de feuilles déjà,
Quand tombera la dernière,
La chère enfant s'en ira !
Voilà pour quoi je rattache
Les feuilles qui vont tomber ;
Mais c'est une grande tâche ;
Dis, Monsieur, veux-tu m'aider ? "

PROVANÇAL.

DICTIONNAIRE D'ORTHOGRAPHE
USUELLE.

[Faute à relever.—Livraison précédente, page 244,
I, 20^e ligne, écrire languissante, au lieu de
languisante.]

I

La distinction la moins exposée à l'en-
vie est celle qui nous vient d'une longue
suite d'ancêtres.—On n'impose guère de

chaînes aux autres sans en sentir soi-
même le fardeau.—L'harmonie est une
des qualités qui constituent essentielle-
ment le style oratoire.—Qu'on cherche
dans la physique les raisons les plus in-
génieuses pour expliquer la révolution
de la terre autour du soleil, toutes ces
raisons, supposé même qu'elles soient
vraies, se tournent en preuves de la Di-
vinité.—La bienfaisance est l'élément de
toute âme honnête.—La piété vraie ne
s'allie pas avec les ridicules du bigotis-
me.—Une envie basse est blessée des ta-
lents et de la prospérité d'autrui.—C'est
le destin des choses humaines de n'avoir
qu'une durée courte et rapide.—La vie
est un combat dont la palme est aux
cieux.—On dédaigne souvent la vérité,
quand elle n'est pas revêtue des orne-
ments qui séduisent l'esprit.—Ne crai-
gnez pas de multiplier vos bienfaits, mais
ne les reprochez jamais, si vous voulez
en goûter le fruit.—Les ambitieux, qu'on
loue tant, sont des glorieux qui font des
bassesses, et souvent des mercenaires qui
veulent être payés.—Quand on écoute le
cri de l'humanité, on n'est pas loin d'en-
tendre la voix de la raison.—La nature
est un ouvrier sans cesse actif qui sait tout
employer, qui, travaillant toujours sur un
même fonds, bien loin de l'épuiser, le
rend inépuisable.—Les algues, qui vivent
le plus souvent sous l'eau douce ou salée,
n'ont pas de fructification.—Le commer-
ce est cosmopolite et hospitalier ; il se fixe
là où il est honoré et protégé.—Le laby-
rinthe était un magnifique amas de douze
palais disposés régulièrement.—Quelques
astronomes ont cherché à prouver que
les comètes ne sont que des amas de ma-
tières gazeuses.—Quand on pousse l'élé-
phant, il prend une espèce d'amble qui
équivalent au galop du cheval.

II

Nos aïeux, en trouvant l'art de faire
passer la pensée à la postérité, se sont
identifiés avec nous.—Un véritable ami
est le plus grand de tous les biens.—Les

anas remontent à la plus haute antiquité. — Les sots s'amuse des gens d'esprit aussi bien que ceux-ci peuvent s'amuser des sots. — Une famille vertueuse est un vaisseau tenu pendant la tempête par deux ancres, la religion et les mœurs. — L'homme est, de toutes les créatures, celle dont l'angle facial est le plus ouvert. — Les ouvrages bien écrits sont les seuls qui passeront à la postérité. — Il y a quelques caractères dans l'histoire moderne : ils y sont comme des cariatides dans un entresol. — La concision consiste à renfermer sa pensée dans le moins de mots possible. — Les fourbes craignent la lumière. — Le cœur malade des mortels compte toujours pour rien ce qu'il a le plus désiré, dès qu'il le possède. — Le temps est un grand maître, il règle bien des choses. — L'occasion de faire des heureux est plus rare qu'on ne pense ; la punition de l'avoir manquée est de ne la plus retrouver. — Le monde est rempli de gens qui concilient la haine des abus qui leur sont nuisibles avec l'amour des abus qui leur sont utiles. — Le temps efface les ouvrages de l'homme ; ceux de Dieu restent inaltérables. — Les météores se forment dans la moyenne région de l'air. — La curiosité indiscreète marque toujours quelque légèreté d'esprit. — Le bonheur chancelle, quand il ne s'appuie pas sur la vertu. — On paye cher les moindres biens lorsqu'on ne les tient que de la raison. — Comme un point lumineux qui croît de plus en plus jusqu'à la plénitude de son épanouissement, la foi se propage graduellement dans toutes les régions du monde ; et elle emploie les moyens les plus simples pour opérer les plus grandes choses.

III

Le pédantisme contribue beaucoup à faire naître la fatuité. — L'espérance tient une école où les leçons coûtent cher ; mais c'est la seule où les insensés peuvent s'instruire. — Il serait plus court d'aller à

la gloire par le chemin de la vertu ; on serait sûr de ne rencontrer sur la route qu'un petit nombre de concurrents. — Le cœur, dans mille occasions, redresse les torts de l'esprit. — Plus l'homme est tourmenté, agité sur la terre, plus il a de droits au repos, au bonheur éternel. — Il y a des gens dont la haine et le mépris font plus d'honneur que les louanges et l'amitié. — Les eaux les plus tranquilles cachent quelquefois les gouffres les plus dangereux. — A mesure que les hommes se sont répandus sur la terre, il s'est formé des nations séparées qui, se conformant aux lieux qu'elles habitaient, se sont accoutumées à différentes manières de vivre, et dont les caractères sont d'autant plus variés, qu'il y a eu moins de communications entre elles. — Il est plus facile de jeter du ridicule sur une belle action que de l'imiter. — Il est des esprits ridicules et bornés, faciles à recevoir l'impression des préjugés, et incapables de revenir quand une fois il l'ont reçue. — La mort n'écoute point les plaintes des mortels. — On a beau monter, la félicité se trouve toujours placée plus haut que nous-mêmes. — Quiconque préfère sa propre gloire aux sentiments de l'humanité est un monstre d'orgueil. — Une volonté patiente saisit toutes les occasions, ne se rebute jamais, et prévoit qu'elle obtiendra demain ce qu'elle n'a pu obtenir aujourd'hui. — La plupart des termes abstraits sont des ombres qui cachent des vides. — Les ongles des orteils affermissent les pieds dans la progression, et mettent les extrémités des doigts à l'abri de l'impression des corps durs. — L'art de la déclamation demande à la fois tous les talents extérieurs d'un grand orateur, et tous ceux d'un grand peintre.

IV. ANALOGIES ENTRE LES OISEAUX ET LES QUADRUPÈDES.

En comparant, sous le rapport des habitudes et des mœurs, les oiseaux aux quadrupèdes, il paraît que l'aigle, noble

et généreux, est le lion ; que le vautour, cruel, insatiable, est le tigre ; le milan, la buse, le corbeau, qui cherchent de préférence les vidanges et les chairs corrompues, sont les hyènes, les loups et les chacals ; les faucons, les éperviers, les autours et les autres oiseaux chasseurs, sont les chiens, les renards, les onces et les lynx ; les chouettes, qui ne chassent que la nuit, seront les chats ; les hérons, les cormorans, qui vivent de poissons, seront les castors et les loutres ; les pics seront des fourmiliers, puisqu'ils se nourriront de même en tirant également la langue pour la charger de fourmis ; les paons, les coqs, les dindons, tous les oiseaux à jabot, représentent les bœufs, les chèvres, et les autres animaux ruminants : de manière qu'en établissant une échelle des inclinations, des habitudes, et présentant le tableau des différentes façons de vivre, on retrouvera dans les oiseaux les mêmes rapports et les mêmes différences qu'on observe dans les quadrupèdes ; peut-être même les nuances en seront-elles plus variées. (Extrait du *Livre de la Nature.*)

V. UTILITÉ DE L'HISTOIRE.

L'étude de l'histoire est la plus nécessaire aux hommes, quels que soit leur âge et la carrière à laquelle ils se destinent. Les exemples frappent plus que les leçons. L'histoire renferme l'expérience du monde et la raison des siècles. Nous sommes organisés comme les hommes des temps les plus reculés ; nous avons les mêmes vertus, les mêmes vices. Entraînés comme eux par nos passions, nous écoutons avec défiance les censeurs qui nous avertissent de nos erreurs, notre folie résiste à leur sagesse, nos espérances ne rien de leurs craintes. Mais l'histoire est un maître impartial, dont nous ne pouvons réfuter les raisonnements appuyés sur les faits. Il nous montre le passé pour nous annoncer l'avenir : c'est le miroir de la vérité. Les peuples les

plus fameux, les hommes les plus célèbres sont jugés à nos yeux par le temps qui détruit toute illusion. Devant le tribunal de l'histoire, les conquérants descendent de leur char de triomphe, les tyrans n'effrayent plus par leurs satellites, les princes nous apparaissent sans leur cortège, et dépouillés de la fausse grandeur que leur prêtait la flatterie.

Vous détestez sans danger la férocité de Néron, et vous suivez avec enthousiasme le vertueux Socrate dans sa prison et le juste Aristide dans son exil. L'amour des Grecs pour la liberté échauffe votre âme, mais leur légèreté vous explique leur ruine. Si vous admirez la puissance des Romains, vous distinguez les vertus qui firent leur grandeur, et les vices qui amenèrent leur décadence.

Partout, enfin, vous trouvez la preuve de cette antique maxime, qu'à la longue il n'y a d'utile que ce qui est honnête ; qu'on est véritablement grand que par la justice, et complètement heureux que par la vertu. La vertu est le ciment de la puissance des nations ; elles tombent dès qu'elles sont corrompues. (DE SÉGUR.)

J.-O.C.

DIFFICULTÉS ORTHOGRAPHIQUES.

L'ancre est le symbole de l'espérance. — Nous pouvons nous *ennoblir* par nos actions et par nos vertus, mais le roi seul peut nous *anoblir*. — Quoi qu'on fasse, un ânon ne sera jamais qu'un *âne*. — On a vainement essayé de faire l'*emere* de Chine. — Les *anches* des hautbois et des clarinettes sont communément faites avec deux lames de roseau aminci. On donne le nom de *hanche* à la partie du corps dans laquelle s'emboîte le haut de la cuisse. — Charles VIII prit pour femme *Anne* de Bretagne, qui, devenue veuve, épousa Louis XII. — Le jour de l'*an* est un beau jour pour les enfants. — La première pierre de l'église Saint-Sulpice a été posée par *Anne* d'Autriche. — Un sot peut faire plus de questions *en* une heure qu'un homme d'esprit n'en peut résoudre.

dre *en un an*.—On dit peu de choses solides quand on cherche à *en dire* d'extraordinaires.

LEÇON.

1° *An*, s. m. (lat. *annus*): espace de douze mois.—*En*, prép. de temps et de lieu: *en Europe*; sert à marquer la manière d'être: *en bonne santé*; l'occupation: être *en affaire*; la forme: être *en boule*; l'état: docteur *en médecine*; le sentiment: avoir *en horreur*; signifie à la façon de: agir *en roi*; pendant: *en hiver*.—Pron. pers. des deux genres et des deux nombres: de la, de lui, d'eux, d'elle, d'elles, de cela. Il est toujours complément indirect.

2° *Anche*, s. f.: tuyau par lequel on souffle dans certains instruments à vent.—*Hanche*, s. f.: partie du corps.

3° *Ancre*, s. f., instrument de fer à deux crochets pour arrêter les vaisseaux, pour consolider les murs.—*Encre*, s. f.; composition dont on se sert pour écrire, pour imprimer, pour dessiner.

4° *Ane*, s. m. (lat. *asinus*): bête de somme, quadrupède;—au figuré, homme grossier et ignorant.—C'est le pont aux ânes: c'est une chose que personne ne doit ignorer.—Il ressemble à l'âne de Buridan: il ne sait pas prendre un parti.—Fête de l'âne: fête burlesque qui se célébrait au moyen âge.—*Anne*: n. pr. de femme. Sainte Anne, femme de saint Joachim, mère de la sainte Vierge.

5° *Anoblir*, v. a.: rendre noble, conférer des lettres de noblesse.—*Ennobler*, v. a.: rendre plus illustre, donner de la dignité, de la considération. (Ex. de l'*Education*.)

PHRASES A CORRIGER.

1. Oh mon ami, je t'en conjure, reviens à bonne heure; j'ai besoin de te voir, pour causer longuement avec moi.

2. Si les hommes étaient plus raisonnables, ils sauraient, pour s'entraider mutuellement, avoir recours et employer les procédés honnêtes dont ils manquent à l'égard des uns et des autres.

3. Plus d'un philosophe adoptèrent avec fanatisme les principes de la doctrine dangereuse à qui Épicure donna naissance.

4. Phidias engagea les conviés de rester tranquilles, les assurant qu'ils n'avaient rien à craindre; mais on oublia d'éteindre les lampes, ce qui eût pu les sauver.

5. Quelque soit ma philosophie, je ne puis souffrir, sans me plaindre ni murmurer tout bas, les maux innombrables dont je suis accablé chaque jour par le destin pour m'éprouver.

6. J'ai horreur et je déteste la mauvaise foi autant que ce qui que ce puisse être, et je crois fermement que c'est à nous qui connaissons nos devoirs, à remplir fidèlement nos obligations que nous avons contractées envers nos semblables.

7. J'appris en ce moment pour la seconde fois que le courage et la patience étaient l'égide qu'il fallait toujours opposer à l'adversité.

8. Ce bon père ne travaille pas pour soi seulement, il songe encore et veut pourvoir ses enfants.

9. Pourquoi perdez-vous votre temps à des frivoles amusements? Croyez-vous donc que le temps une fois passé revient encore?

10. L'on dit que vous avez trouvé quelque chose et que vous vous l'êtes appropriée, ou du moins que vous n'avez point fait toutes les perquisitions possibles pour savoir à qui elle appartenait.

11. Je ne doute pas que les ordres que je vous ai communiqués, ne vous soient entendus parfaitement, étant autant intelligents que vous le paraissez.

12. Je sais bien que j'ai nombre d'émules de ma gloire; cependant mes nouveaux et anciens rivaux ne sauraient m'épouvanter.

CORRECTIONS.

1. O mon ami, je t'en conjure, reviens de bonne heure; j'ai besoin de te voir, pour m'entretenir longuement avec toi.

2. Si les hommes étaient plus raisonnables, ils sauraient, pour s'entraider,

avoir recours aux procédés honnêtes dont ils manquent à l'égard les uns des autres.

3. Plus d'un philosophe adopta avec fanatisme les principes de la doctrine dangereuse à laquelle Épicure donna naissance.

4. Phidias engagea les conviés de rester tranquilles, leur assurant qu'ils n'avaient rien à craindre; mais on oublia d'éteindre les lampes: et cette précaution aurait pu les sauver.

5. Quelle que soit ma philosophie, je ne puis souffrir, sans me plaindre et sans murmurer tout bas, les maux innombrables dont le Destin m'accable, chaque jour, pour m'éprouver.

6. J'ai horreur de la mauvaise foi, je la déteste autant que qui que ce puisse être, et je crois fermement que c'est à nous qui connaissons nos devoirs, de remplir fidèlement les obligations que nous avons contractées envers nos semblables.

7. J'appris en ce moment, pour la seconde fois, que le courage et la patience sont l'égide qu'il faut toujours opposer à l'adversité.

8. Ce bon père ne travaille pas pour lui seulement, il songe encore à ses enfants, et veut les pourvoir.

9. Pourquoi perdez-vous votre temps à de frivoles amusements? Croyez-vous donc que le temps une fois passé revienne encore?

10. On dit que vous avez trouvé quelque chose, et que vous vous l'êtes approprié, ou du moins que vous n'avez pas fait, pour savoir à qui il appartient, toutes les perquisitions qu'il était possible de faire.

11. Je ne doute pas qu'étant aussi intelligents que vous le paraissez, vous n'entendiez parfaitement les ordres que je vous ai communiqués.

12. Je sais bien que j'ai beaucoup d'épouves de ma gloire; cependant mes nouveaux et mes anciens rivaux ne sauraient m'épouvanter.

J.-F. BOINVILLIERS.

EXERCICES DE CALCUL.

I. On veut enclore un terrain de 8 verges de longueur sur 5 verges de largeur: combien coûtera la clôture si l'on paye \$3 par verge?

Réponse: \$78.

Solution:

Le contour du terrain = $(8 \times 2) + (5 \times 2) = 16 + 10 = 26$ verges; $\$3 \times 26 = \78 .

II. Une propriété a 1 mille $\frac{3}{4}$ de longueur sur $\frac{3}{4}$ de mille de largeur: quel en est le contour?

Réponse: 3 milles $\frac{1}{2}$.

Solution:

$(1 \frac{3}{4} + \frac{3}{4}) \times 2 = (\frac{11}{4} + \frac{3}{4}) \times 2 = (\frac{55 + 24}{40}) \times 2 = \frac{158}{20} = 3 \frac{38}{20} = 3 \frac{1}{2}$.

III. Trouver la somme de $5\frac{1}{3}$ et $3\frac{1}{4}$.

Réponse: $9\frac{2}{3}$.

Solution:

La somme des entiers = $5 + 3 = 8$;

Celle des fractions = $\frac{1}{3} + \frac{1}{4} = \frac{49 + 36}{63} = \frac{85}{63} = 1\frac{22}{63}$;

La somme totale = $8 + 1\frac{22}{63} = 9\frac{22}{63}$.

IV. Un homme laisse en mourant une succession de \$25,000, qui doit être partagée entre sa femme et ses 4 enfants de la manière suivante: la part de la veuve = $\frac{1}{5}$, celle de l'aîné = les $\frac{2}{3}$ du reste, et les trois autres recevront chacun une part égale. On demande quel sera l'héritage de chacun des derniers enfants.

Réponse: \$4000

Solution:

$\$25000 - \frac{25000}{5} = \$20000 =$ ce qui reste

de la succession, la part de la veuve étant prise;

les intérêts du 2d capital surpassent de \$17.10 ceux du 1er : d'où l'équation

$$\frac{27740-x}{40} = \frac{9x}{400} + 17.10.$$

Faisons disparaître les dénominateurs dans l'un et l'autre membre de l'équation, et réduisons :

$$277400 - 10x = 9x + 6840,$$

$$19x = 277400 - 6840 = 270560 :$$

d'où $x = \frac{270560}{19} = \14.240 , premier capital,

Et $27740 - 14240 = \$13500$, second capital.

XII. On demande l'aire d'un losange dont le côté a 6 verges, et la grande diagonale 9 verges $\frac{2}{3}$.

Réponse : 34 verges .56.

Solution :

Les diagonales d'un losange se coupant mutuellement à angles droits, le partagent en quatre triangles rectangles égaux entre eux ; les côtés de l'angle droit de chaque triangle sont formés par les demi-diagonales, et l'hypoténuse par le côté du losange. Si maintenant nous représentons par x verges la demi-diagonale inconnue, nous aurons, en vertu des rapports qu'il y a entre les trois côtés du triangle rectangle. l'équation suivante :

$$6^2 = 4.8^2 + x^2.$$

Effectuons les calculs, et réduisons :

$$36 = 23.04 + x^2,$$

$$x^2 = 36 - 23.04 = 12.96 :$$

d'où $x = \sqrt{12.96} = 3.6$.

La surface du losange $= 9.6 \times 3.6 = 34.56$ verges.

J.-O. C.

LECTURE POUR TOUS.

L'HABIT NE FAIT PAS LE MOINE.

Ce proverbe, qui nous recommande de ne pas juger des hommes sur l'apparence, a été dit sur tous les tons et sous toutes les formes : *Le bonnet ne fait pas le docteur ni la barbe le philosophe ;—Il ne faut pas juger sur l'étiquette du sac ;—On ne connaît pas le vin au cercle ni l'homme à l'habit ;— Sous pauvre casaque peut se trouver un gail-lard* (proverbe espagnol) ; — *Porter un grand couteau ne fait pas le cuisinier* (pro-verbe allemand). Cependant ces appa-rences, contre lesquelles la sagesse nous force de nous mettre en garde, exercent sur le plus grand nombre une influence tropsouvent irrésistible, et les proverbes, qui constatent plus encore qu'ils ne con-seillent, l'ont partout répété : les Fran-çais disent, après les Grecs et les Latins, *l'habit fait l'homme* ; les Allemands, *les tailleurs font bien des grands seigneurs* ; les Italiens, *habit râpé, crédit rogné* ; les Ara-bes, *selon l'habit, l'hospitalité*, et nous répé-tions en chœur avec Régnier :

Ma foy, les beaux habits servent bien à la mine.

On se défend mal des séductions du dehors, et dans ce monde élégant qui dicte tant d'arrêts, dans cette société futile où être c'est paraître, vous ne serez ni admis ni apprécié, si vos manières sont gauches ou empruntées, si votre habit est ridicule.

Sachez que dans ce siècle où règne la sottise, Mieux vaut Pradon couvert qu'Homère sans [chemise. Un sot, mis à la mode, est toujours fort bien vu ; Le mérite n'est rien ; on rit de la vertu, Et l'honneur tant vanté, l'honneur est peu de [chose ; Mais aux yeux du vulgaire un habit en impose. (COLNET.)

S'il est vrai, comme le dit un proverbe juste-milieu, qu'on reçoit un homme selon l'habit qu'il porte, et qu'on le reconduit selon l'esprit qu'il a montré, c'est encore l'habit

qui décide de notre sort, car s'il est vieux ou mal coupé, l'esprit n'entrera pas.

Mais nous ne sommes pas ici pour faire le procès *aux singes sous la pourpre*, et ce qu'il faut enregistrer, c'est le point de départ d'un proverbe qui, après avoir signifié simplement que les marques extérieures ne suffisent pas pour indiquer la profession, s'est étendu, les idées morales aidant, aux choses de l'esprit et du cœur. Or le proverbe *l'habit ne fait pas le moine*, qui n'est en définitive qu'une imitation du proverbe des anciens : *La robe de lin ne fait pas le prêtre d'Isis*, a été vraisemblablement consacré et répandu sous cette forme, par la question qui fut agitée autrefois pour savoir si le noviciat et l'habit suffisaient pour rendre capable d'un bénéfice régulier. " Il y a des bénéfices séculiers, il y en a de réguliers. J'appelle réguliers, ceux qui sont destinés aux moines et religieux profès ; car c'est une maxime générale à tous bénéficiers que *regularia regularibus, secularia*

secularibus sunt conferenda ; et, partant, les réguliers ne peuvent être conférés qu'aux religieux du même ordre. De la règle prédite, on a pris occasion de douter si, pour obtenir lesdits bénéfices, il suffit du noviciat et de l'habit, ou s'il faut être profès. Mais enfin il a été conclu que l'habit ne fait pas le moine, et, partant, qu'il faut être profès pour posséder les dits bénéfices." (Godefroy.— *Coutume de Normandie.*)

L'abbé Tuet se demande si l'on ne pourrait pas attribuer ce proverbe à l'usage où l'on était, dès le XI^e siècle, d'embrasser sur la fin de ses jours, l'état monastique, ou de demander en mourant à être enterré avec un habit religieux. Mais l'aimable auteur des *Matinées sénonaises* ne paraît pas attacher une grande importance à cette idée, et, si vous le voulez bien, nous ferons comme lui. (Extrait des *Petites ignorances de la conversation*, par CHARLES ROZAN.)

LA PROVINCE DE QUÉBEC.

(Voir page 324, avant dernière livraison.)

XIV CLIMAT

Il suffit de connaître la position astronomique de la province de Québec, pour voir de suite qu'elle doit être classée dans la zone des climats tempérés. Les températures extrêmes oscillent entre 30° et même plus au-dessous de zéro et 90° au-dessus ; mais les variations moyennes ou ordinaires sont à peu près les mêmes que dans les pays de l'Europe qui se trouvent sous la même latitude, ainsi que le fait voir le tableau suivant :

	Printemps	Été	Automne	Hiver	Année
New-Carlisle.....	48 ° 2'	64 ° 7'	43 ° 2'	16 ° 9'	40 ° 70'
Carleton	48 ° 1'	62 ° 7'	39 ° 3'	15 ° 5'	35 ° 93'
Pointe-au-Père.....	42 ° 7'	54 ° 7'	38 ° 3'	14 ° 2'	34 ° 72'
Cap-Rosier	29 ° 7'	55 ° 6'	39 ° 3'	13 ° 4'	34 ° 50'
Québec.....	49 ° 1'	62 ° 2'	27 ° 5'	16 ° 3'	38 ° 78'
Montréal	54 ° 9'	65 ° 5'	30 ° 2'	21 ° 5'	43 ° 02'
Londres.	47 ° 6'	61 ° 0'	50 ° 7'	39 ° 2'	49 ° 60'
Liverpool	46 ° 2'	57 ° 6'	49 ° 1'	40 ° 5'	41 ° 30'
Glasgow	45 ° 9'	60 ° 1'	49 ° 0'	39 ° 6'	48 ° 60'
Edimbourg.....	45 ° 0'	57 ° 1'	47 ° 9'	38 ° 4'	47 ° 10'
Paris	50 ° 6'	64 ° 5'	52 ° 2'	37 ° 8'	51 ° 30'
Berlin	47 ° 4'	64 ° 5'	49 ° 2'	31 ° 4'	48 ° 10'
Saint-Pétersbourg.....	35 ° 9'	60 ° 6'	40 ° 3'	18 ° 1'	38 ° 70'

Pour les six localités de la province de Québec, la température moyenne du printemps est de 45° 45' et de 45° 71' pour les sept villages d'Europe. Pour l'été, on trouve une moyenne de 60° 9' pour notre province, et de 60° 8' pour les villes européennes, d'où il suit qu'à une différence de 0° 26' en moins pour le printemps et de 0° 1' pour l'été, la température moyenne de ces deux saisons est la même dans la province de Québec, que dans les parties les plus peuplées et les plus avancées de l'Europe. Notre température d'automne est de 12° moins élevée, celle de l'hiver de 18° 7' plus basse, avec une différence en plus de 90° 44' en faveur des pays d'Europe, pour toute l'année.

Ajoutons que la période exempte de gelées est bien plus longue qu'il ne faut pour permettre à toutes les céréales d'atteindre leur pleine maturité, ainsi que le font voir les chiffres suivants, tirés du *Rapport du Bureau de Météorologie du Canada pour 1882*.

	<i>Dernière gelée le printemps</i>	<i>Première gelée l'automne</i>	<i>Intervalle sans gelée</i>
New-Carlisle.....	19 mai, 28° 1'	2 oct. 31° 1'	135 jours
Carleton	14 " 24° 0'	29 sept. 29° 5'	138 "
Pointe-au-Père.....	19 " 30° 0'	25 oct. 31° 3'	159 "
Québec.....	15 " 32° 0'	14 oct. 31° 0'	152 "
Montréal.....	1 " 22° 9'	20 oct. 31° 3'	172 "

On a généralement des idées passablement erronées sur la rigueur de nos hivers. Jugant de la température exclusivement par les indications thermométriques, les écrivains européens qui n'ont fait que passer dans notre pays sont arrivés à des conclusions très fausses. Il est bien vrai que durant l'hiver, le mercure descend plus bas dans notre province qu'en Angleterre, par exemple ; mais comme chez nous le ciel est toujours clair, l'air pur et sec, dans nos plus basses températures le froid est moins pénétrant, fait moins souffrir que dans les climats plus humides de l'Europe, notamment en Angleterre. C'est là le témoignage de tous les Anglais qui ont vécu longtemps dans notre pays et en ont étudié le climat avec le plus grand soin, entr'autres Anderson, Gray et Lambert.

D'ailleurs, nos hivers ont le double avantage de nous procurer les meilleurs chemins possibles pour les travaux dans la forêt, dont l'exploitation constitue la partie la plus importante de notre industrie *extractive*, et de préparer admirablement la terre pour les semailles. Sous l'action de la gelée, le sol se pulvérise, devient extrêmement friable et il suffit du moindre hersage pour transformer les guérets en un véritable terreau de jardin. Tout en nous procurant d'excellents chemins pour les gros transports, la neige protège l'herbe des prés contre les gelées, qui ne l'attaquent nullement dans les circonstances ordinaires.

Notre température d'été est splendide, surtout dans les régions du bas du fleuve Saint-Laurent et de la baie des Chaleurs. A cette saison, nos magnifiques places d'eau sont fréquentées par des milliers de personnes, venant de toutes les parties des Etats-Unis et des provinces de l'ouest du Canada, dont un grand nombre se sont construit des villas dans nos stations balnéaires.

Enfin, il est constaté par la statistique vitale et par les compagnies d'assurance sur la vie, que la province de Québec jouit du climat le plus salubre, le plus propre à entretenir l'énergie vitale comme à favoriser la longévité. Ici les maladies endémiques sont absolument inconnues et dans la plupart de nos compagnies, les médecins feraient difficilement leurs frais de vie, si leur sort n'était pas un peu amélioré par d'autres occupations lucratives. (*Esquisse générale de la province de Québec*, par l'honorable HONORÉ MERCIER.)

**Quelques dates et faits relatifs à
l'histoire du Canada.**

Gouvernement responsable établi pour la première fois en 1841. Le Canada avait eu un gouvernement militaire jusqu'en 1764; un gouvernement mixte militaire et civil jusqu'en 1774; un gouvernement par un gouverneur et un conseil jusqu'en 1791; un gouvernement législatif et une assemblée de députés élus par le peuple, outre le conseil exécutif jusqu'en 1841.

Le premier gouverneur du Canada fut Samuel de Champlain, qui entra en fonctions le 15 octobre 1612. Le premier gouverneur-général anglais fut le général Murray, 1763. Le premier gouverneur de l'Île du Prince-Edouard fut Walter Patterson, 1770. Le premier gouverneur de la Nouvelle-Ecosse fut le colonel Vitch, 1710. Le premier gouverneur-général du Dominion fut Lord Monck, 1867. Les premiers lieutenants-gouverneurs des provinces après la confédération furent: Québec, sir N. Belleau; Ontario, major-général Stisted; Nouvelle-Ecosse, sir F. Williams; Nouveau-Brunswick, major-général Doyle; Île du Prince-Edouard, hon. W. Robinson; Manitoba et Nord-Ouest, hon. A. G. Archibald; Colombie Anglaise, hon. J. W. Trutch.

Le premier cheval arriva au Canada le 20 juin 1647, et fut donné en cadeau au gouverneur, M. de Montmagny.

Le premier hôpital, Hôtel-Dieu de Québec, fut établi en 1639. L'Hôtel-Dieu de Montréal fut fondé en 1644.

La baie d'Hudson fut découverte par Cabot en 1517. La compagnie de la baie d'Hudson est la maison de commerce incorporée la plus ancienne du monde, elle existe depuis 220 ans.

Chemin de fer Intercolonial, première ouverture de Québec à Halifax en 1876.

Le fer fut fondu pour la première fois au Canada aux forges de St-Maurice, Québec, en octobre 1733.

Les premiers missionnaires jésuites arrivèrent en Acadie en 1611.

Le premier juge en chef en Haut-Canada fut William Osgoode, 1792; à Québec, William Gregory, 1764; à la Nouvelle-Ecosse, Jonathan Belcher, 1754; à l'Île du Prince-Edouard, John Dupert, 1770; au Nouveau-Brunswick, George Ludlow, 1784; à Manitoba, Alex. Morris, 1872; à Vancouver D. Cameron, 1853.

Le canal Lachine fut commencé en 1821.

La première vente de terre sur l'Île de Montréal fut exécutée le 4 janvier 1648. Le lot comprenait 40 arpents; c'est là qu'est maintenant le marché Ste-Anne. Prix de vente, un quart de sou par arpent annuellement.

La première assemblée de la législature de la Nouvelle-Ecosse eut lieu en 1758, dans une maison d'école; première réunion de la législature de Québec en 1792, dans une chapelle; première réunion de la législature de l'Île Prince-Edouard en 1773.

Première permission accordée aux Canadiens d'établir des manufactures en 1704.

Le premier mariage célébré en Canada fut celui d'Etienne Couillard et Anne Hébert, à Québec, en 1617.

Montréal fut fondée le 17 mai 1642, et incorporée en 1832.

Les municipalités furent d'abord établies en Haut et Bas-Canada en 1841. Toutes les provinces ont adopté cette forme de gouvernement local, à l'exception de l'Île du Prince-Edouard.

Nouveau-Brunswick—premier établissement anglais en 1762; séparation de la Nouvelle-Ecosse en 1784; première législature en 1786.

Le premier journal publié dans l'Amérique Britannique du Nord fut la *Gazette de Halifax*, 23 mars 1752; premier journal dans la province de Québec, la *Gazette de Québec*, 21 juin 1764; en Haut-Canada, *Upper Canada Gazette*, 18 avril 1793.

La première école au Canada fut ouverte à Québec en 1636. Les premiers écoliers furent un nègre et un enfant sauvage. L'année suivante, il y eut 20 élèves. Le premier maître fut le révérend père Lejeune.

Le premier effort pour établir des écoles à la Nouvelle-Ecosse fut tenté en 1780, alors que la législature autorisa l'octroi de \$600, devant être réalisées au moyen d'une loterie.

Le premier navire de construction canadienne traversa l'océan en 1713.

Premier navire bâti à Montréal en 1806.

Première vente d'esclave mentionnée au Canada fut faite à Québec en 1628—un garçon nègre de Madagascar, qui fut payé 50 demi-couronnes.

Abolition de l'esclavage en 1793.

St Jean (N.-B.) est la plus ancienne ville incorporée du Dominion, ayant reçu sa charte du gouvernement sir Guy Carleton le 18 mai 1785, sous le nom de "Parr-town."

La vente des liqueurs spiritueuses fut pour la première fois restreinte à la Nouvelle-Ecosse en 1750, par une proclamation contre le débit sans licence. Pénalité pour la deuxième offense, vingt coups de fouet et 20 chelins d'amende. Toutes les buvettes devaient être fermées à 9 heures du soir.

La plus vieille inscription sur pierre trouvée au Canada porte la date de 1606, et faisait partie d'un mur dans le fort français à Annapolis.

La première ligne de télégraphe fut établie en 1847 entre Toronto, Hamilton et Niagara.

Premières lignes télégraphiques au Nouveau-Brunswick et à la Nouvelle-Ecosse en 1848.

La plus vieille ville du Canada est Annapolis Royal, dans la Nouvelle-Ecosse, fondée en 1605.

L'université du Nouveau-Brunswick fut établie en l'année 1800, et le premier navire bâti au Nouveau-Brunswick fut, à St-Jean, en 1770.

La première femme blanche qui vint au Canada fut madame Hébert qui débarqua à la Nouvelle-Ecosse en 1606. Son mari fut le premier fermier établi dans la province de Québec, et sa fille fut la première femme dont on célébra le mariage au Canada.

Le premier journal français fut la *Gazette de Montréal* fondée en 1785.

Premières paroisses civilement érigées au Nouveau-Brunswick en 1786.

La première compagnie de chemin de fer au Canada fut la compagnie du chemin de fer Champlain et St-Laurent, incorporée le 25 février 1832. Le premier voyage en chemin de fer fut fait sur ce chemin le 24 juillet 1836.

Le premier chemin de fer au Nouveau-Brunswick fut commencé en 1837. La ligne devait s'étendre de St Andrew à Québec. Mais le traité de 1842 donna aux Etats-Unis le territoire que devait en grande partie franchir la nouvelle ligne.

Premier chemin de fer à la Nouvelle-Ecosse 1854.

Chemin de fer de l'Île du Prince-Edouard ouvert en avril 1875.

Première convention acadienne tenue à Memramcook en juillet 1881.

Première annonce de chemin de fer publiée dans la *Gazette de Montréal* en 1837.

Premier collège agricole dans Ontario, fondé à Guelph en 1874.

Première tournée professionnelle d'Albani à Montréal en 1884.

Première partance de la ligne des steamships Allan en 1854; premier service semi-mensuel en 1856; premier service hebdomadaire en 1859.

Première découverte du charbon dur en Canada en 1887.

Première découverte de l'antimoine à la Nouvelle-Ecosse en 1885.

Première récolte de pommes à la Nouvelle-Ecosse en 1633.

Premier câble atlantique posé sur le sol canadien en août 1858.

Première émission des billets de la banque de Montréal, 1^{er} octobre 1817. Capital original, \$350,000. Capital actuel, \$12,000,000. Il n'y a que trois banques dans le Royaume-Uni, et deux sur le continent européen ayant un capital plus considérable.

Première émission de billets de banque canadienne par la banque du Canada en 1792; c'étaient tous des 5 *chelins*.

Le premier habitant blanc de la ville de Belleville (Ontario) fut un commerçant de fourrures, nommé Wallbridge, en 1797.

Le premier évêque catholique fut M. de Laval, arrivé en Canada en 1659, et fut évêque de de 1674 à 1688.

Le premier évêque protestant dans la province de Québec fut le Rév. Dr Mountain, 1793.

Le premier livre publié en Haut-Canada fut le *Couvent de Ste-Ursule* ou la *Sœur du Canada*, Kingston, 1824.

(Extrait du *Moniteur Acadien*.)

VARIÉTÉS.

Les Canadiens qui reviennent au pays.— Un calcul approximatif des immigrants a été fait pour l'année 1889, et ce calcul est basé sur les entrées opérées dans chaque province par les officiers de douane. D'après ce calcul, contrôlé— comme nous venons de le dire— par les officiers

de douane du Canada, 25 521 Canadiens seraient revenus au pays dans le cours de 1889. Ces Canadiens se seraient répartis dans les différentes provinces dans l'ordre suivant :

Ontario.....	7 150
Québec.....	15 517
Nouvelle-Ecosse.....	948
Nouveau-Brunswick.....	942
Manitoba.....	487
Colombie Anglaise.....	282
Ile du Prince-Edouard.....	195
Total,	25 521

Ainsi, d'après ce tableau, 15 517 Canadiens seraient rentrés dans la province de Québec.

Il n'y a aucun doute que ce chiffre est au-dessous de la réalité, puisque l'on ne peut contrôler les entrées que dans un certain nombre de ports. En tous cas, il y a augmentation notable sur les années précédentes.

—L'année 1892 sera le 26^e anniversaire de la Confédération canadienne, le 50^e anniversaire de l'établissement du gouvernement responsable en ce pays, le 100^e anniversaire de la convocation des premiers parlements du Haut et du Bas-Canada, le 250^e anniversaire de la fondation de Montréal, et enfin le 400^e anniversaire de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb.

La dette publique.—Voici ce que paye chaque habitant pour la dette publique dans les pays suivants :

Chine.....	\$ 00.06
Suisse.....	2.07
Norvège.....	5.12
Allemagne.....	7.13
Japon.....	7.20
Mexique.....	10.86
Suède.....	14.84
Haïti.....	14.90
Guatémala.....	15.00
Equateur.....	16.00
Colombie.....	16.00
Turquie.....	16.15
Etats-Unis.....	17.80
Russie.....	20.93

Roumanie.....	26.18
Danemark.....	27.00
Chili.....	29.20
Bésil.....	43.96
Italie.....	54.80
Vénézuéla.....	56.20
Grèce.....	56.80
Autriche.....	70.00
République Argentine.....	71.20
Espagne.....	80.00
Belgique.....	83.34
Pays-Bas.....	93.48
Royaume-Uni.....	98.34
Portugal.....	123.00
Pérou.....	130.00
France.....	166.80
Honduras.....	196.20

—Voici la population des principales villes de l'Empire Allemand :— Berlin, 1,574,438 ;— Hambourg, 715,170 ;— Leipzig, 353,272 ;— Munich, 344,898 ;— Breslau, 334,710 ;— Cologne, 282,537 ;— Dresden, 276,085 ;— Magdebourg, 200,071. Il y a 17 villes allemandes ayant une population de 100,000 à 200,000 ;— dix villes avec une population de 70,000 à 100,000 ;— six villes avec une population de 60,000 à 70,000 ;— cinq villes variant de 50,000 à 60,000 ;— douze villes variant de 40,000 à 50,000 ;— et dix-sept villes ont une population de 30,000 à 40,000.

Statistiques religieuses.—L'almanach de Hoffman, de Milwaukee, contient une statistique de divers ordres religieux qui existent aux Etats-Unis.

La population catholique d'abord est d'environ huit millions trois cent mille.

Le clergé séculier comprend 6,373 prêtres, dont 323 appartiennent au diocèse de New-York, 280 à celui de Boston, 235 à celui de Chicago et 231 à celui de Philadelphie. Cette statistique particulière ne renferme pas le nombre de religieux, qui sont très nombreux dans certains diocèses. Ainsi celui de Philadelphie en compte 202.

Le clergé régulier se compose de 2,176 religieux, appartenant à 25 communautés différentes, comme suit :

Jésuites, 644 ; Bénédictins, 312 ;

Franciscains, 257; Rédemptoristes 183; Dominicains, 97; Lazaristes, 91; Capucins, 79; du Précieux-Sang, 76; Passionnistes, 57; de Ste-Croix, 51; Augustiniens, 49; Oblats, 42; de la Société de Marie, 39; Carmélites, 32; Sulpiciens, 31; du St-Esprit, 27; de la Merci, 26; Paulistes, 22; de la Résurrection, 14; de St-Joseph, 14; Servites, 10; St-Viateur, 10; du Sacré-Cœur, 5; de la Société des missions, 5; Basiliens, 3.

Les prêtres séculiers et réguliers atteignent donc le nombre de 8,463, soit un prêtre par 980 catholiques.

Il y a environ 400 prêtres canadiens-français.

L'aide des ministres du culte ne leur fait donc pas défaut.

Les catholiques des Etats-Unis sont presque aussi bien partagés que nous.

En effet, nous sommes ici environ deux millions, desservis par 1,908 prêtres séculiers et 464 réguliers, soit 2,372, ce qui nous donne un prêtre par 865 âmes.

On remarque qu'aux Etats-Unis, ce sont les Jésuites qui sont les plus nombreux, tandis qu'au Canada ce sont les Oblats.

Le Canada possède, en effet, 192 Oblats, 78 Jésuites, 64 Sulpiciens, 49 Pères de la Croix, 39 Rédemptoristes, 27 Basiliens, 14 St-Viateur, 11 Dominicains, 6 Pères de la Résurrection, 6 Carmélites, 5 Pères de la Société de Marie et 4 Franciscains.

—Le rapport du commerce et de la navigation du Canada pour l'exercice terminé le 30 juin 1890 est préparé et rendu chez l'imprimeur. Les exportations de l'année ont été de \$96,749,149 contre \$89,189,167 l'année précédente, soit une augmentation de \$6,559,982. Ce chiffre d'exportation est le plus élevé qui ait été atteint depuis la confédération, à l'exception des années 1881-2-3.

La valeur des marchandises importées pour la consommation est de \$112,765,584,

soit une augmentation de \$3,092,132 sur l'année précédente.

Les droits perçus ont été de \$24,014,908, y compris \$93,674 provenant du droit d'exportation sur les billots.

Le total de nos importations a été de \$121,858,241, dont \$86,258 633 représentent des marchandises imposables.

Nos exportations pour l'exercice terminé le 30 juin dernier se répartissent comme suit :

Produits des mines	\$ 5,126,131
Pêcheries	8,524,508
Forêts	27,293,264
Animaux et leurs produits	26,630,672
Produits agricoles	17,245,175
Manufactures	6,388,664
Divers	183,081
Total	\$96,749,149

Dans ce chiffre, les produits du Canada entrent pour \$5,257,583.

Le commerce du Canada avec les Etats-Unis, pendant cet exercice, a diminué de \$1,245,061, et avec l'Angleterre, il a augmenté de \$1,321,430.

—Le *Bureau Veritas* nous donne la statistique des navires à voiles et à vapeur au-dessus de cinquante tonneaux des principales marines de commerce du monde.

On compte 38,876 voiliers, d'une jauge nette collective de 10,640,051 tonneaux. L'Angleterre vient en tête avec 10,559 navires, jaugeant 3,693,650 tonneaux. La France en possède 1,627, jaugeant 298,787 tonneaux.

On compte 9,638 vapeurs d'une jauge de 12,825,700 tonneaux. Ici également l'Angleterre tient la tête avec 5,302 navires, jaugeant 8,043,872 tonneaux. La France a le troisième rang avec 472 bâtiments, représentant 805,983 tonneaux.

—Dans leur rapport, les membres de la commission envoyée à Panama pour examiner les travaux du canal, estiment qu'il faudrait 385,000,000 de francs pour

l'achever avec le système des écluses. A cette somme il faudrait ajouter 20% pour les dépenses imprévues, et 20% pour les frais de direction et l'intérêt. Le coût total est évalué à 900,000,000 de francs. Le rapport ajoute qu'il faudrait sept ou huit ans pour terminer le canal.

Les dépenses de l'administration sont estimées à 10,000,000 de francs par an. D'après les évaluations de la commission, les recettes nettes pour les trois premières années après l'ouverture du canal seraient de 38,000,000 de francs par an. Elles s'élèveraient graduellement d'année en année, et atteindraient, douze ans après l'ouverture du canal, la somme de 61,000,000 de francs.

Le matériel de l'ancienne compagnie et les travaux déjà exécutés sont évalués par la commission à 450,000,000 de francs.

PFNSÉES DIVERSES.

Les principes religieux sont mille fois plus nécessaires que tous les codes civils et toutes les institutions politiques. (VICTOR COUSIN.)

La foi et l'amour n'ont pas besoin de génie: ils parlent et toute la terre les reconnaît.

—Le bonheur ne se mesure pas à l'argent comme la terre; il se mesure à la résignation du cœur, car Dieu a voulu que le pauvre en eût autant que le riche, afin que l'un et l'autre ne songeassent pas à le demander à un autre qu'à lui.

—Quand on est à la fin de la vie, mourir cela veut dire partir; quand on est au commencement, partir veut dire mourir.

—Les bras des mères sont faits de tendresse, les enfants y dorment profondément.

—Une parole est un trait qui vole, et qui, une fois lancé peut faire des blessures que rien ne saurait guérir.

—L'humiliation qui nous vient d'autrui est un outrage; celle qui vient de nous est une leçon. (LA HARPE.)

—La vie est un chemin qui mène à l'éternité, la mort n'est pas la fin de toute vie, mais un passage à une autre vie qui ne finira jamais. (R. P. DE DAMAS, S. J.)

—Celui qui sait se dominer est supérieur à celui qui prend des villes. (Prov.)

—La sagesse humaine est toujours courte par quelque endroit. (BOSSUET.)

—La perfection spirituelle de la nature consiste dans la connaissance de la vérité. (S. THOMAS D'AQUIN.)

—La véritable noblesse est personnelle et non héréditaire. (VIVIER.)

—Rien de ce monde ne me saurait donner de la satisfaction, et toutes les grandeurs de la terre ne me gagnent point: j'aime beaucoup mieux mourir en Jésus-Christ que d'être roi de tout l'univers. (S. IGNACE, martyr.)

—Un triple mal rend la vie de l'homme bien amère ici-bas; ce triple mal, le voici: 1° l'abandon de Dieu; 2° une conscience coupable; 3° une soif insatiable de jouissances qui ne rassasie jamais.

Conditions d'abonnement :

Le prix de l'abonnement est de UN DOLLAR par année, payable d'avance, pour le Canada et les Etats-Unis. Pour la France et les pays de l'union postale, six francs cinquante centimes.

Nous ne pouvons fournir que les volumes V, VI, VII et VIII.

Prix de chaque volume broché: U. Dollar.
Chaque numéro se vend séparément 10 cents.

C. O. BEAUCHEMIN & FILS, Editeurs,
Nos 256 et 258, rue St-Paul, Montréal.